Justificatif de parution

Justificatif généré le 28/04/2022

Support de parution :	Actu-Juridique.fr
Date de parution :	28/04/2022
Département de publication :	(78) Yvelines
URL de l'annonce :	https://www.actu-juridique.fr/?p=290177
N° d'annonce :	603339

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 26 avril 2022, à ECQUEVILLY (78).

Dénomination :

SCEA LE PARC

Forme : Société civile d'exploitation agricole.

Siège social : Ferme de la Muette, 78920 ECQUEVILLY.

Objet : acquisition de toutes propriétés agricoles et leur exploitation telle que définie à l'article L311-1 du Code Rural.

Durée de la société : 50 année(s).

Capital social fixe : 113000 euros

Cession de parts et agrément : libre entre associés – agrément en AGE pour toute autre cession de parts.

Gérant : Monsieur PHILIPPE VANDEPUTTE, demeurant Ferme de la Muette, 78920 Ecquevilly

La société sera immatriculée au RCS VERSAILLES.

Pour avis, Philippe Vandeputte

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGFUT8HJ
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGFUT8HJ

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)